



LE RÉGIME DE RETRAITE INDIVIDUEL (RRI)

UN RRI VOUS PERMET D'ACCUMULER DES ACTIFS DE RETRAITE BEAUCOUP PLUS IMPORTANTS QU'AVEC UN REER

Un régime de retraite individuel (RRI) est un régime de retraite à prestations déterminées. Le candidat idéal pour un RRI est âgé d'au moins 40 ans et gagne plus de 147 000 \$* annuellement en revenus déclarés sur le feuillet T4. Les RRI permettent habituellement de faire des cotisations beaucoup plus importantes que celles permises par les régimes enregistrés d'épargne retraite (REER), lorsque certaines conditions relatives à l'âge et aux revenus sont respectées, mettant ainsi plus d'épargnes à l'abri de l'impôt pour la retraite.

COMPARAISON DU RRI ET DU REER

Étant donné que les cotisations permises à un RRI augmentent en fonction de l'âge, les cotisations à un RRI peuvent dépasser les cotisations à un REER lorsque le participant a environ 40 ans, selon ses revenus déclarés sur le feuillet T4.

La cotisation maximale au REER pour 2018 est de 26 230 \$.*

COTISATIONS MAXIMALES AU RRI

ÂGE EN 2018	SERVICES PASSÉS DEPUIS 1991	SERVICE ACTUEL
40	25 400 \$	27 750 \$
45	122 800 \$	30 500 \$
50	237 600 \$	33 500 \$
55	32 200 \$	36 800 \$
60	419 100 \$	40 400 \$
65	523 400 \$	42 300 \$
70	841 000 \$	37 500 \$

Les cotisations à un RRI ont été certifiées par Conduent pour financer les prestations déterminées :

Les hypothèses suivantes ont été utilisées pour calculer les limites de cotisation présentées dans le tableau ci-dessus :

- Date de naissance : le 1^{er} janvier d'une année donnée
- Le participant gagne les revenus maximums annuels requis pour recevoir les prestations de retraite maximales chaque année depuis 1991; 147 222 \$ en 2018**
- Pas de droit de cotisation au REER inutilisé
- Le transfert admissible d'un REER est de 635 900 \$ pour les particuliers âgés de 50 à 70 ans, 612 900 \$ pour ceux âgés de 45 ans et de 10 000 \$ ceux âgés de 40 ans (service passé depuis 1991 ou âge de 20 ans)

Dans une proportion de 69 %, les répondants canadiens ont dit craindre de ne pas pouvoir maintenir leur style de vie actuel une fois à la retraite. Cette proportion augmente à 78 % chez les personnes qui ne participent pas actuellement à un régime d'épargne-retraite au travail.

Source : Sondage national sur l'épargne-retraite au travail de la Financière Manuvie

Découvrez ce qu'un RRI peut vous apporter à vous et à votre entreprise. Demandez notre illustration de RRI personnalisée dès aujourd'hui.

Cette simulation gratuite vous offre une répartition détaillée et personnalisée des actifs du régime que vous pourriez accumuler, notamment le potentiel de croissance, les avantages, les désavantages et les modalités pertinentes d'un RRI.

PRINCIPAUX AVANTAGES D'UN RRI

Avantages pour la société

- Il permet à la société promotrice du régime de faire d'importantes cotisations déductibles d'impôt pour les services des années actuelles et des cotisations forfaitaires pour les services passés remontant jusqu'à 1991 (ou avant, lorsque certaines conditions sont respectées).
- Si la société doit emprunter des fonds pour financer le RRI, le coût de l'emprunt constitue également une dépense déductible d'impôt pour celle-ci.
- Lorsque les membres de la famille travaillent dans l'entreprise, il est possible d'établir un plan de relève.
- Tous les frais actuariels, de comptabilité et d'administration payés directement par la société (non à partir du fonds du RRI) constituent des dépenses déductibles d'impôt pour la société.

Avantages pour les employés

- Il fournit un revenu de retraite prévisible.
- Il y a une possibilité que les limites de cotisation soient plus élevées qu'avec un REER.
- De façon similaire au REER, le RRI permet d'effectuer des cotisations forfaitaires pour les services passés depuis 1991 (ou avant, lorsque certaines conditions sont respectées).
- C'est un excellent moyen d'augmenter les actifs de retraite.
- Les actifs du régime peuvent être à l'abri des créanciers.
- Au décès, il n'y a pas de disposition réputée des actifs du régime.

OPTIONS DE RETRAITE

Lorsque vous prenez votre retraite, vous avez la possibilité de choisir la forme sous laquelle vous recevrez les fonds :

- Retirer une pension mensuelle à partir du RRI;
- Transférer la valeur de rachat du régime vers un compte enregistré;
- Acheter une rente.

* Source : <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/administrateurs-regimes-enregistres/fesp/plafonds-cd-reer-rpdb-celi-mgap.html>

** Les revenus annuels sont basés de façon approximative sur la limite annuelle du régime à prestations déterminées de 294.44 \$ pour 2018 et sur le taux d'accumulation maximal permis de 2 % selon le paragraphe 8503(3)g) du Règlement de l'impôt sur le revenu.

Gestion privée de patrimoine CIBC représente des services offerts par la Banque CIBC et certaines de ses filiales, notamment CIBC Wood Gundy, une division de Marchés mondiaux CIBC inc. Gestion privée de patrimoine CIBC est une marque déposée de la Banque CIBC, utilisée sous licence. « Wood Gundy » est une marque déposée de Marchés mondiaux CIBC inc.